

Des partenariats pour la promotion des droits de l'enfant et de l'égalité des sexes dans les programmes politiques

Les partenariats forgés entre des parlementaires et des militants de la cause des femmes et des enfants permettent également de sensibiliser à l'égalité des sexes et à la protection contre le danger, l'exploitation, les mauvais traitements et la violence. La collaboration entre l'Union interparlementaire (UIP) et l'UNICEF est un partenariat de ce type. Il remonte à plus de quinze ans, lorsque l'UIP a apporté son soutien à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Plus récemment, l'UIP a organisé avec l'UNICEF le Forum parlementaire sur les enfants, au cours de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants en mai 2002. Depuis lors, les deux organisations collaborent étroitement, en particulier dans le domaine de la protection de l'enfant et de l'encouragement à l'égalité des sexes. On peut citer certaines actions clés menées conjointement :

- **Guide pour les parlementaires sur la protection de l'enfant** : *Protection de l'enfant : un guide pour les parlementaires* a été publié en 2004. Il aborde de nombreux thèmes relatifs à la protection de l'enfant, en particulier la traite des enfants, les mauvais traitements qui leur sont infligés, l'excision/mutilation génitale féminine, l'exploitation sexuelle des enfants,

les enfants et la guerre et une justice appropriée pour les mineurs. Catalyseur d'actions, ce guide donne des exemples concrets de moyens permettant de bâtir un environnement protecteur pour les enfants et d'interventions de parlementaires face aux défis de la protection de l'enfant.

- **Le Guide contre la traite des enfants** : ce guide, réalisé conjointement par l'UIP et l'UNICEF, a été publié en 2005 à l'Assemblée de l'UIP. La lutte contre la traite des enfants a été à l'origine d'un séminaire parlementaire régional sur l'« Élaboration d'un cadre protecteur pour les enfants : le rôle des parlements », qui s'est tenu en février 2006, à Hanoï, à l'initiative de l'Assemblée nationale vietnamienne. Ce séminaire a réuni des parlementaires de 13 pays.
- **Réunions d'experts de haut niveau sur l'égalité des sexes et sur la protection de l'enfant** : ces dernières années, les deux organisations ont tenu une série de réunions d'experts lors de l'assemblée annuelle de l'UIP afin de mettre en lumière l'importance de l'égalité des sexes et la protection de l'enfant. La première réunion, qui s'est penché sur la question de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, a eu lieu lors de

l'assemblée de l'UIP au Mexique en 2004. L'année suivante, la réunion a abordé le problème de la violence contre les femmes et les enfants dans le cadre d'un conflit armé. En 2006, la réunion – à laquelle a également participé le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) – a examiné l'impact du VIH/SIDA sur les enfants.

- **Forums régionaux** : suite aux recommandations du groupe de travail des parlementaires de l'UIP sur la lutte contre la mutilation génitale féminine, l'Union parlementaire africaine, l'UNICEF et l'UIP ont organisé à Dakar, en décembre 2005, une conférence régionale sur l'action parlementaire permettant de mettre fin à l'excision/mutilation génitale féminine. Cette conférence a réuni des parlementaires de 21 pays. Elle avait pour but de renforcer l'action des participants en leur faisant connaître avec précision l'expérience menée par TOSTAN – une organisation non gouvernementale basée au Sénégal, dont le Programme d'autonomisation communautaire a réussi à dissuader du recours à l'excision/mutilation génitale féminine – ainsi que d'autres initiatives visant à protéger les enfants contre les mauvais traitements.

Voir Références, page 88.